faire adopter cette mesure, que devra faire le Gouvernement, demande l'honorable dé-puté, que devra faire ce Gouvernement qui dispose d'une majorité de trente ou quarante voix? Si le parti ministériel croit avoir raison, d'après toutes les règles du gouvernement constitutionnel populaire, il n'ignore pas quel parti il peut prendre; en appeler au peuple qui nous a tous envoyés ici. Aucune opposition n'oserait entraver l'expédition des affaires publiques, après que le peuple se fût prononcé sur la question. L'honorable député a passé à peu près la moitié de son temps à critiquer l'honorable député de Saint-Jean (M. Pugsley). Comme celui-ci est parfaitement en mesure de se défendre, je ne m'interpo-

serai pas en sa faveur.

Pour ma part, je suis très désappointé de ce que ce bill soit encore en délibération ici. Lorsque le très honorable leader du Gouvernement et ses ministres sont revenus d'Angleterre, après s'être imprégnés plus cu moins de l'esprit agressif dont le peuple anglais paraît être animé, après avoir fréquenté les militaires et les marins, ils ont jugé nécessaire, et je ne m'en étonne pas, d'accorder cette subvention de 35 millions. Mais voilà maintenant six ou huit mois qu'ils sont de retour au pays, qu'ils ne sont plus en contact direct avec la population anglaise, qui probablement était un peu montée dans le temps, et qu'ils ne subissent plus directement l'influence du mileu militaire et naval anglais; et à ia suite de toute cette discussion qui s'est poursuivie en cette Chambre et considerant que ces honorables ministres sont des gens compétents qui désirent administrer le pays du mieux qu'ils peuvent, je suis très surpris qu'ils persistent à vouloir faire voter cette subvention inutile de 35 millions. Ils se rendent compte, je pense, qu'un programme permanent de contributions ne sera pas populaire dans notre pays, que la population n'en voudra pas. Nous avons entendu au commencement de ce débat un ou deux honorables députés declarer que c'est une politique de contributions qu'il nous faut. Toutefois, le premier ministre nous a déclaré nettement et catégoriquement que le Gouvernement ne se propose pas d'établir définitivement un tel programme. S'il en est ainsi, le ministère se rendra compte de la nécessité de censtruire une flotte canadienne. Alors, pourquoi prélever ce don de 35 millions sur les deniers du peuple canadien, pour le béné-

dellers du peuple canadien, pour le bene-fice de l'Angleterre, qui n'en a pas besoin? Mon très honorable ami le leader du Gou-vernement a cherché à expliquer ce qu'il entend par "circonstance critique". Nous savons tous, tout le peuple canadien sait, les habitants de la Grande-Bretagne et du continent européen savent qu'il n'existe pas de péril imminent à l'heure actuelle. Dès de péril imminent à l'heure actuelle. Dès d'autres fins que celles pour lesquelles il lors, on n'a plus d'excuse pour envoyer ces est voté, et il doit en faire rapport au l'ar-35 millions en Angleterre. Dans ces condi-

tions, pourquoi voterions-nous cette somme? Je sais bien qu'il faudrait beaucoup de courage de la part du premier ministre et de son gouvernement pour reconnaître et déclarer au peuple canadien qu'ils se sont trompés; mais je crois que ce serait un acte de courage qui leur profiterait en fin de compte. Il leur serait facile de faire voir que les conditions ne sont plus les mêmes en ce qui regarde l'Angleterre et l'Europe. En politique comme en affaires, l'homme qui réussit est celui qui ne craint pas, qui fait ce qu'il juge être le plus avantageux dans l'intérêt de ceux qu'il représente, s'il se trouve directeur d'une compagnie; et nos amis du ministère ne sont ni plus ni moins que les directeurs de la compagnie du Canada à l'heure actuelle. Ils devront re-connaître que l'envoi de ces 35 millions comme contribution n'a absolument aucune raison d'être. Alors, pourquoi ne s'appliquent-ils pas hardiment à l'exécution de ce programme naval qu'ils devront appliquer un jour? On se propose avec cet argent de construire trois dreadnoughts. Un dreadnought, comme on sait, est un superbe navire de guerre. La marine que le Canada devra construire, à mon avis, n'aura pas tant besoin de dreadnoughts que de croiseurs très rapides et fortement blindés. Pourquoi? Parce que nous aurons surtout besoin d'une flotte pour protéger nos côtes et nos routes de commerce. Chacun reconnaîtra, je pense, quelle que soit la somme de ses connaissances en matière de marine, que nous n'avons pas tant besoin de dreadnoughts pour figurer dans la ligne de bataille que de croiseurs rapides capables de frapper un coup pour ensuite s'éloigner. C'est ainsi que nous protégerons nos navires marchands rapides et nos côtes. Pour cette raison, on se tromperait, à mon avis, en commençant par construire des dread-noughs pour la flotte canadienne. Maintenant, j'ai une autre objection à soulever, et je vais m'efforcer en le faisant de ne pas enfreindre le règlement. Evidemment, je me suis trompé sur la marche que devait suivre la présente discussion. Je me figurais que cet après-midi le bill serait délibéré dans son ensemble, tous les articles ayant été renvoyés hier et avant-hier. Si nous votons cette subvention nous devrions le faire de la même manière que nous le faisons pour toute autre somme requise.

9734

Le premier ministre le prend à son aise lorsqu'il nous dit que l'un revient à l'autre; ce n'est pas exact. Les prévisions que nous avons sur notre pupitre nous sont soumises d'année en année et nous font voir exactement ce que le Gouvernement se propose de faire de nos deniers. Si un ministre applique ces fonds à d'autres objets que ceux pour lesquels ils sont votés, il s'expose à la condamnation du Parlement. Il n'a pas le droit d'appliquer cet argent à